Image not found or type unknown

qui dispose des albums de famille

Par **BEAJACO2021**, le **24/09/2022** à **19:15**

Bonjour,

Suite au décès du dernier de nos parents, la succession a bien eu lieu.

Cependant j'ai une question au sujet des albums photos de famille.

Qui les garde ?

Je pose cette question car ma soeur s'oppose à me les confier pour les regarder.

En a t'elle le droit ? Comment puis -je faire pour débloquer cette situation.

Merci pour votre prise en compte et retour

Cordialement

B. Jacoult

Par **Marck.ESP**, le **24/09/2022** à **19:36**

Bonsoir
Ces albums sont votre propriété autant que la sienne.
Dans un premièr temps il faut tenter de régler ce litige avec l’aide du conciliateur.

Conciliateurs.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés